

Annexe

Présentation des activités de l'Institut Lumière et du festival Lumière

L'année 2020 n'étant pas représentative du fait de la crise sanitaire, les chiffres de l'année 2019 sont présentés.

I- Activités permanentes de l'Institut Lumière

Diffusion cinématographique

La salle de cinéma d'environ 270 fauteuils (le Hangar du Premier Film) a accueilli environ 110 000 spectateurs en 2019 sur plus de 800 séances.

En termes de programmation, en plus des cycles, rétrospectives et invitations de personnalités, l'Institut met en avant des cinéastes contemporains en leur présence, poursuit le festival Sport, Littérature et Cinéma, les programmations hors les murs et le festival du film muet qui met en lumière le cinéma des 1^{ers} temps autour de conférences et ciné-concerts organisés en partenariat avec l'Auditorium de Lyon.

En outre, l'Institut développe un travail de production de documentaires et de bandes annonces en lien avec sa programmation, valorisant de la sorte la mémoire cinématographique.

Le cycle Lumière

L'exposition Lumière, présentée à Paris en 2016, Bologne, puis à Lyon en coproduction au Musée des Confluences, a ensuite été accueillie à Evian de juin 2019 à février 2020.

Le film *Lumière ! L'aventure commence*, qui présente une sélection de films des frères Lumière restaurés et commentés par Thierry Frémaux, sorti en salle début 2017, a été vu par environ 130 000 spectateurs. Il a par ailleurs été vendu dans 30 pays pour diffusion en salles. Le film a été produit par la SASU « Sortie d'usine Production », filiale de l'Institut Lumière créée à cet effet.

Musée et patrimoine

Le musée Lumière propose un parcours autour de l'histoire de l'invention du cinématographe par Louis Lumière en 1895, ainsi que les activités d'artistes et d'ingénieurs des frères Lumière. En 2019, il a accueilli environ 60 000 visiteurs.

L'Institut assure également la conservation de fonds cinématographiques, accueille en dépôt des films, acquiert des affiches et des photographies, des diapositives, des manuscrits, des matériels et accessoires, etc. Il dispose également d'entrepôts permettant de stocker dans de bonnes conditions de conservation des copies 35 mm. Depuis 2018, il est également bénéficiaire du fonds Max Linder et a créé début 2021 un fonds de dotation pour valoriser ce patrimoine.

Valorisation de la rue du Premier film

Les locaux situés face au hangar du Premier film sont progressivement valorisés par l'Institut Lumière. Utilisés depuis 2014 pour les ateliers pédagogiques, ils accueillent en outre, la librairie et la seconde galerie photo depuis 2018, et le café Lumière depuis mi-2019 (géré par une SASU créée à cet effet). Enfin, des bureaux permettant d'accueillir une partie de l'équipe du festival sont en cours de rénovation dans la dernière partie de cet ensemble immobilier. L'Institut projette de restaurer le « mur des cinéastes » et de requalifier la rue du Premier Film

Les galeries de photographie

Après la galerie Cinéma 1, située en Presqu'île depuis 2012, l'Institut Lumière a ouvert en 2018 une 2nde galerie d'exposition rue du Premier Film, la galerie Cinéma 2. Ces lieux d'exposition visent à valoriser le marché spécifique de photographies de cinéma.

Édition

L'Institut Lumière et l'éditeur Actes sud coéditent des livres sur le cinéma aux lignes éditoriales exigeantes (ex : Alfred Hitchcock, une vie d'ombres et de lumière ; Conversations avec Claude Sautet ; etc.), avec la sortie de plusieurs ouvrages chaque année. Il a également repris en 2011 la revue mensuelle de cinéma Positif.

La librairie Lumière

À l'automne 2018, l'Institut Lumière a ouvert une librairie de cinéma proposant au public un très large fonds d'ouvrages de cinéma et de photographie ainsi qu'un magasin de DVD.

Activités éducatives

L'Institut mène de nombreuses actions en direction des enfants et adolescents dans le cadre scolaire ou extra-scolaire. Le musée et les ateliers pédagogiques accueillent en moyenne 20 000 jeunes chaque année. Des tournées pédagogiques sont également proposées aux établissements de la région, avec un objectif d'éducation à l'image. Depuis 2017, le projet s'est développé de façon prioritaire dans les établissements scolaires en politique de la ville. Environ 40 000 élèves au total bénéficient de ces actions chaque année. Depuis 2 ans, l'Institut s'est associé à la Métropole pour initier une nouvelle Classe culturelle numérique qui permet à 250 collégiens par an, issus de 10 collèges, de travailler avec des réalisateurs à travers une plateforme numérique collaborative pour écrire et réaliser un court métrage.

Programme d'insertion

Le programme d'insertion initié dans le cadre du Festival Lumière se développe à l'année depuis 2018. Il propose à des personnes en insertion de valoriser une expérience au sein de l'Institut et du Festival Lumière et d'offrir, avec un pool d'entreprises partenaires, des stages ou des contrats en alternance pouvant à terme se transformer en emploi. Une 1^{ère} expérience, lancée en 2016 avec des associations d'insertion et l'entreprise EDF a été généralisée depuis 2018 à l'ensemble des partenaires de l'Institut. Depuis 2019, sont également proposés à l'année des ateliers de cinéma dans différentes maisons d'arrêt de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Exploitation des Cinémas Lumière

En 2014, l'Institut Lumière a créé la SAS Cinémas Lumière en vue d'acquérir et d'exploiter 3 cinémas de centre-ville (La Fourmi, le CNP Bellecour, et le CNP Terreaux) devenus les cinémas Lumière. L'IL est le principal actionnaire de la SAS (65% des parts pour l'Institut Lumière, 35 % pour la SAS « les Amis des Cinémas Lumière »). Ces cinémas ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation financés par des emprunts, des subventions d'investissement de la région Rhône-Alpes et des aides majorées accordées par le CNC.

II - Le Festival Lumière

Le festival Lumière a été créé par l'Institut Lumière en 2009 en partenariat étroit avec la Communauté urbaine de Lyon et avec le soutien de la Région Rhône-Alpes. Présentant des films dans toutes les salles du territoire, son objet principal est de valoriser auprès du grand public le cinéma de patrimoine, dans une large acceptation. Le festival attribue chaque année «le Prix Lumière » à une personnalité vivante dont l'œuvre a marqué l'histoire du cinéma : Clint Eastwood (2009), Milos Forman (2010), Gérard Depardieu (2011), Ken Loach (2012), Quentin Tarantino (2013), Pedro Almodovar (2014), Martin Scorsese (2015), Catherine Deneuve (2016), Wong Kar-wai (2017), Jane Fonda (2018), Francis Ford-Coppola (2019), Jean-Pierre et Luc Dardenne (2020).

Il accueille chaque année davantage d'entrées (environ 200 000 en 2019 et jauge pleine dans la limite autorisée par le protocole sanitaire en 2020) toutes propositions confondues (projections, expositions, master classes, rencontres etc...), dont 120 000 aux projections.

Programmation

Pendant 9 jours de festival, près de 200 films sont programmés à l'occasion d'environ 450 séances présentées par une personnalité du cinéma, dont 29 hors Lyon. Le festival accueille entre 100 et 150 intervenants (présentation de séances, rencontres, master-class).

24 communes de la Métropole s'associent en général au festival pour des projections en salle ou diverses actions (expositions, conférences, ateliers pédagogiques, séances en prison ou en hôpital).

Les recettes de projection dans les salles sont partagées à 50 % entre la salle qui accueille la séance et le Festival Lumière, avec un prix moyen du billet toutes séances confondues d'environ 6,60 €.

La programmation propose en outre des grandes séances et ciné-concerts dans les institutions culturelles de la Métropole, des master-class, des rétrospectives mettant à l'honneur de grands noms du cinéma.

Action culturelle

Le festival présente des séances pédagogiques et ateliers pour les scolaires, mais propose également aux élèves de tous niveaux de venir en salle en même temps que le grand public, afin qu'ils vivent le cinéma et le festival comme une expérience et pas seulement comme une activité pédagogique. Un prix des lycéens est attribué à un film chaque année. Des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur sont également menés, notamment la captation vidéo et photo du festival par les étudiants du BTS de Villefontaine, des contacts étroits avec la CinéFabrique et le Master cinéma de

Lyon II. Au total, près de 6 500 élèves et étudiants participent aux séances et actions proposées par le festival Lumière.

Des partenariats sont également été mis en place avec des associations socio-culturelles et des institutions à vocation sociale pour toucher des publics divers (notamment enfants et familles en difficulté, résidents de foyers-logements, nouveaux arrivants, jeunes en situation de chômage et de réinsertion, personnes en situation de dépendance...). Le festival propose des places gratuites ou à tarifs préférentiels ou encore des préparations de séances en amont.

L'accréditation, qui coûte 14 à 18 € selon les éditions (réduction sur les séances et les produits de la boutique, places offertes, offres diverses), est offerte aux -25 ans.

En complément des projections, le festival mène différentes actions qui visent à l'inscrire dans le territoire : diverses expositions, une brocante cinéma et photographie, Radio Lumière et le journal quotidien du festival en développant une dimension conviviale avec le village du festival installé dans le parc de l'Institut, ainsi que sur la péniche la Plateforme en soirée. En 2020, en raison des contraintes sanitaires et des mesures d'économies liées à la baisse des recettes de billetterie (contrainte de jauge dues à la situation sanitaire), la radio, le village du festival et la Plateforme ont été annulés.

En moyenne, 800 bénévoles participent au Festival Lumière (70 % de bénévoles lyonnais, 30 % issus des autres communes de la Métropole).

Actions en faveur de l'insertion et des publics dits "empêchés"

Depuis plusieurs années, en partenariat avec différentes structures d'accompagnement et dans le cadre de la "charte des 1 000 entreprises pour l'emploi" de la Métropole, le Festival Lumière participe à la quinzaine de l'intégration, événement organisé par la Préfecture du Rhône. Des personnes immigrées de 1^{ère} génération sont intégrées aux équipes de bénévoles et les entreprises partenaires du festival leur proposent ensuite des découvertes en entreprise. En 2019, 77 personnes ont participé à cette opération. Une rencontre avait également été organisée à la Tony Parker Adequat Académie, en partenariat avec Adequat, autour des questions liées à la recherche d'emploi, au recrutement et à la préparation de l'entretien.

Par ailleurs, le festival organise des projections à la maison d'arrêt de Corbas, présentées par une personnalité du cinéma et programme 2 projections quotidiennes via le réseau de télévision interne.

Le festival propose aussi des projections en établissement hospitalier ; depuis 2016, les enfants hospitalisés en chambres stériles peuvent suivre les grandes soirées du festival grâce à l'installation d'un robot par la société Awabot qui a aussi permis un échange avec des personnalités du cinéma.

Enfin, le festival présente des séances adaptées à différents handicaps sensoriels, en partenariat avec Ciné Sens.

Marché professionnel

Organisé par l'Institut Lumière, le MIFC a été créé en 2013 en marge du festival Lumière pour proposer aux professionnels du cinéma classique, venus en nombre dès la première édition du festival en 2009, un événement dédié.

Unique rendez-vous mondial de l'industrie du cinéma de patrimoine, le MIFC est devenu un temps d'échanges et de rencontres incontournables pour les professionnels nationaux et internationaux de toute la chaîne du cinéma classique : ayants-droit, diffuseurs (exploitants de salle, éditeurs de supports physiques, chaînes de télé, plateformes), laboratoires et prestataires techniques, cinémathèques, institutions professionnelles...

L'objectif de ce marché est de faciliter les rencontres, créer des opportunités de collaboration, partager des expériences, apporter des contenus sur les grandes évolutions de la filière, les questions juridiques, techniques ou économiques des métiers du cinéma.

Le secteur du cinéma de patrimoine étant en pleine expansion en raison de l'évolution des standards de conservation et du développement des supports de diffusion, le MIFC, lieu de débats et de rencontres, poursuit des objectifs multiples :

- la structuration et la valorisation de cette filière au niveau européen et international,
- la rencontre de l'offre et la demande de ces acteurs, afin de générer des achats et des ventes de droits cinématographiques et de prestations diverses,
- le développement des flux commerciaux entre les territoires,
- la présentation de pratiques innovantes partageables et importables,
- la contribution à la définition de nouveaux modèles économiques dynamiques et vertueux

-des outils, indicateurs des tendances économiques du secteur ont également été mis en place récemment

Pour ce faire, il propose une alternance de temps d'échanges éditorialisés (une dizaine de conférences, des projections...) sur l'actualité et les enjeux du secteur et des temps plus informels permettant des rendez-vous professionnels.

En termes de contenu, le marché fait un travail de veille tout au long de l'année et consulte les professionnels pour concevoir un programme en phase avec les enjeux du secteur et toujours en prise directe avec l'actualité.

En 2019, il a réuni 430 professionnels accrédités, 265 sociétés dont 93 présentes pour la première fois, avec 25 pays représentés.

Impacté par la crise sanitaire, l'édition 2020 a pour la première fois proposé une accréditation en ligne afin de permettre aux professionnels internationaux de participer. Au total, 363 professionnels se sont accrédités en 2020.

En outre, chaque année de nombreux films sont restaurés afin d'être présentés dans la programmation du festival Lumière pour être ensuite projetés en salle, diffusés sur les plateformes numériques ou édités en DVD.

Communication

En général, plus de 400 journalistes sont accrédités pendant le festival (dont ¼ en presse internationale) et plus de 1 300 articles sont recensés. En outre, depuis 2 ans, la communication digitale a été renforcée par l'arrivée de journalistes au sein de l'équipe afin de développer la mise en ligne d'articles sur le site web et les réseaux sociaux de l'Institut Lumière. Une application mobile a été mise en place pour la première fois en 2019.

Dimension économique

Près de 200 emplois sont créés en amont et pendant le festival : agents d'accueil et billetterie, logisticiens, chauffeurs, techniciens, projectionnistes, postes liés à la dimension territoriale du festival, à l'accueil des invités, à la coordination de l'événement et des grandes soirées.

Le festival compte plus de 400 fournisseurs régionaux. En moyenne, le festival représente 2 000 nuitées d'hôtel et 10 000 repas dans différents restaurants de la Métropole.

Engagements environnementaux

Depuis 2010, le festival Lumière met en place des actions visant à réduire son impact environnemental : limitation et tri des déchets en partenariat avec Aremacs pour le festival et les acteurs du village du festival, utilisation de véhicules électriques, promotion des transports en commun, soutien à des projets de développement durable en région par le reversement d'une partie des recettes de vente du catalogue (reconstruction du refuge du Gouter, plantation de ressources végétales et reforestations, etc.). Pour la première fois en 2020, en collaboration avec le traiteur du festival, 200 repas ont été revalorisés et redistribués par l'intermédiaire de la Croix Rouge.